

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO/ M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
25 Mars 2016**

OBJET : Action "Alpha Social Professionnel (ASP) - Transfert des Compétences":
convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Centre
Populaire d'Enseignement (CPE)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer une subvention d'un montant de 55 600,00 € à l'association Centre Populaire d'Enseignement (CPE) pour le financement de l'action «Alpha Social Professionnel (ASP) – Transfert de compétences»,
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type «Action d'insertion » prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût de 55 600,00€ sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre du budget départemental 2016 sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée